

## Le Conseil communal s'est réparti les dicastères

**Saint-Blaise, le 11 juillet 2024. Les cinq membres du Conseil communal se sont réuni-e-s et se sont rapidement mis d'accord sur la répartition des dicastères.**

Elu le 20 juin dernier au terme de la séance constitutive de la commune de Laténa, le Conseil communal a siégé afin de se répartir les dicastères et être ainsi en mesure de poursuivre immédiatement le travail de mise en place de l'administration communale de Laténa.

Selon les propos du président du Conseil communal, Daniel Rotsch, la répartition des dicastères s'est faite naturellement, selon les centres d'intérêt et les domaines de compétences de chacune et de chacun : « les cinq membres de l'exécutif ont pu exprimer leurs vœux et nous sommes immédiatement tombés d'accord. »

Le socialiste **Daniel Rotsch**, président de la commune de Laténa pour l'année 2024/2025, dirigera l'Urbanisme, la mobilité ainsi que la gestion des Projets.

La représentante des Vert-e-s, **Valérie Dubosson**, sera responsable quant à elle de la Culture, loisirs, sports et tourisme et de la Santé et sécurité.

**Rocco Mauri**, élu sous les couleurs libéral-radical, sera à la tête des Ressources humaines, des Finances et de l'économie.

La socialiste **Vanessa Renfer** aura la charge de conduire la Cohésion sociale et formation ainsi que la Chancellerie de la commune de Laténa.

Enfin, l'élu libéral-radical **Laurent Amez-Droz**, prendra les rênes des Bâtiments et environnement et des Travaux publics et services industriels.

### Contact :

Rocco Mauri, secrétaire du Conseil communal de Laténa, **079 305 25 35**.